A suivre...

@ Une vitrine internationale de l'industrie française

Francetech, «vitrine internet multilingue de l'industrie et de la technologie française » disponible à l'adresse http://www.industrie.gouv.fr/francetech, a été lancé mercredi 12 janvier par le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Objectif: mieux faire connaître à l'étranger le potentiel français, ainsi que les réussites et réalisations majeures. Pour chaque domaine d'activité - dont le BTP – les internautes peuvent découvrir les traits marquants, chiffres clés, innovations, acteurs et principaux partenaires, comprendre la dimension internationale et, également, connaître les contacts utiles. Francetech propose un espace dédié aux nouvelles technologies de l'information, ainsi que divers services: regroupement de sites sectoriels, sites transversaux, ou espaces de questions-réponses.

@ Mode d'emploi d'internet pour les artisans

Sous le titre «Mode d'emploi de l'internet pour l'artisan et les petites entreprises», le Centre technique de l'artisanat (CTAI) de Colmar (Haut-Rhin) a lancé, à la fin décembre, un CD-Rom. Ce produit «a pour but d'aider les artisans, les conjoints et les collaborateurs d'entreprises, à s'approprier simplement l'outil internet», explique Michel Compoint, directeur du CTAI.

Contact: Michel Compoint, Maison de l'artisanat, 18, rue Timken, 68013 Colmar. Tél.: 03.89.23.65.65.

@ A51 Sisteron-Grenoble: un site pour la concertation

La Direction régionale de l'équipement a ouvert récemment un site internet pour favoriser l'expression des particuliers et des professionnels de Paca dans le cadre de la concertation sur le tracé de la future autoroute A51 (section La Saulce-Col du Fau). On trouve, à l'adresse www.a51concertation.net, tous les renseignements concernant les différents projets, le calendrier des réunions de concertation, ainsi qu'une boîte aux lettres électronique.

Retrouvez "Le Moniteur" sur le web
www.lemoniteurbtp.com

Réactions et suggestions :
redac@groupemoniteur.fr

accueil LE MONITEUR

Le rendez-vous des métiers d'art

Le site de la Société d'encouragement aux métiers d'art (Sema) propose, depuis le mois de novembre, actualités, adresses pratiques, conseils juridiques, et bourses aux emplois et aux entreprises.

www.metiersdart-artisanat.com
Les Métiers d'art
La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art
L'actualité des métiers d'art
Bourse emploi apprentissage
La vie de l'Entreprise
Bourse d'Entreprises
Ce site nécessite le plug-in shockwave flash, si vous ne voyez pas l'animation, téléchargez-le
GET SHOCKWAVE FLASH

La Sema (sous l'égide du secrétariat d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat) s'est dotée d'un outil de promotion et de valorisation des métiers d'art. Mise en ligne début novembre, l'adresse offre de nombreux services aux professionnels de la restauration immobilière notamment.

La navigation, aisée, s'effectue au travers de six rubriques. La première présente les métiers d'art, leur histoire. Trente fiches décrivent les professions d'architecte d'intérieur, couvreur, tailleur de pierre, peintre décorateur, ou staffeur ornemaniste... Pour chacune, un lien présente la formation requise, l'actualité des salons et concours, les livres et les journaux spécialisés. Vient ensuite une présentation des activités de la Sema. Un répertoire donne toutes les adresses internet des ministères et organisations professionnelles partenaires des métiers d'art. Au chapitre «L'entreprise» sont décryptées des questions législatives et réglementaires. Des fiches sont disponibles sur des sujets allant du statut des apprentis à la micro-entreprise, en passant par la TVA à 5,5%. Les informations sont complètes et tenues à jour.

Deux bourses complètent cette panoplie de services. La première concerne l'emploi et l'apprentissage. Etudiants et demandeurs d'emploi peuvent déposer un CV et les professionnels peuvent émettre des annonces et consulter les réponses. C'est gratuit. «Nous répondons à une demande réelle», explique Yvan Houssard, le directeur de la Sema. «Le recrutement dans ce spécialités est complexe et, pour u jeune, il était impossible auparavar d'avoir un aperçu des offres à l'échell nationale.» La seconde bours concerne les transmissions d'entr prises. Classées par thème et par r gion, les propositions de cession et c reprise d'activités s'échangent facil ment. Les annonces sont encore pe nombreuses mais le site compte peine trois mois d'existence.

MATTHIEU SCHERRER

A la découverte des travaux publics

L'association pour la connaissance des travaux publics (Asco-TP) invite les internautes à s'intéresser aux réalisations de travaux publics, aux techniques et aux hommes qui les font évoluer.

Destiné principalement aux jeunes, qui s'interrogent sur leur avenir professionnel, et au grand public, ce site comprend trois volets. Les deux premiers présentent l'association, ainsi qu'un projet de musée. Le troisième – le plus plus riche – décrit de façon illustrée les grandes catégories d'ouvrages. Les plus remarquables sont illustrés. L'exemple du pont de Normandie a été choisi pour présenter les grandes étapes de la vie d'une réalisation. La partie «métiers» va bientôt s'étoffer d'une présentation des formations existantes et renvoie, pour l'heure, à http://www.metier-tp.com. Le site, récent, est encore en cours de développement. Son aspect graphique et sa navigation peuvent être améliorés, mais il promet, à terme, de devenir une adresse à retenir pour les passionnés de beaux ouvrages.

M. S.